BON LOISIRS COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS

LARUNS

ANNÉE SCOLAIRE

2021-2022



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RENSEIGNEMENTS 05 59 05 32 15

BON LOISIRS COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS

ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

CRITÈRES

D'ATTRIBUTION

CF Délib CCAS du 12/10/2021

- Jeunes dont les parents sont domiciliés à Laruns
- Être scolarisé au collège de Laruns (ou dans un établissement spécialisé si reconnaissance MDPH)
- <u>OU</u> Être lycéen (de la seconde à la terminale)
- <u>OU</u> Être étudiant (après la terminale)
- L'aide n'est pas subordonnée aux bourses d'état ou du département

Montants des aides :

Collégiens : 60 €

Lycéens : 70 €

Étudiants : 300 €

- L'attribution sera faite au nom du collégien, lycéen, étudiant

Condition de revenus

Revenus perçus avant déduction de 10% - Avis d'imposition ou de non-imposition:

Famille auec 1 enfant à charge : R < 2545 €

Famille avec 2 enfants à charge : R < 3 338 €

Famille avec 3 enfants à charge : R < 4 131 €

Famille auec 4 enfants à charge : < 4 896 €

Enfant fiscalement indépendant : 959 €

BON LOISIRS COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS

ANNÉE SCOLAIRE 2021 / 2022

NOM :
PRÉNOM:
DATE DE NAISSANCE : / /
ADRESSE :
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
ETABLISSEMENT FRÉQUENTÉ :
Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements demandés et m'engage à fournir tout justificatif complémentaire. Fait à Laruns, le
Signature de l'autorité parentale :

CCAS DE LARUNS Mairie - Place de la Mairie 64440 LARUNS

TÉL: 05 59 05 32 15

PIÈCES A

FOURNIR

Certificat de scolarité

Photocopie avis d'imposition ou de non imposition 2021

Relevé d'identité bancaire au nom du collégien, lycéen, étudiant

A retourner avant le 01/02/2022